

Les crédits

Cela dit, il y a trois mots qui m'ont fortement impressionné et presque, par le fait même, choqué. Notre collègue de Mont-Royal me dit: *culturally occupied country*. Je traduirais que nous vivons dans un pays occupé culturellement, ou que notre culture serait partie d'une réalité dans un environnement, dans un pays occupé. Je suis certain que cette expression-là a dépassé la pensée de notre collègue et il n'y a aucun doute que j'aimerais qu'elle prenne quelques instants pour pouvoir reformuler sa position sur le fait que nous vivons dans un pays qui est occupé sur le plan de la culture.

• (1630)

Le président suppléant (M. DeBlois): L'honorable députée de Mont-Royal, pour une minute, au maximum.

Mme Finestone: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Outremont. Non, je ne me suis pas trompée. J'ai choisi mes mots avec beaucoup de prudence, et tout en sachant ce que je disais et ce dont il s'agissait.

Quand on est dans une situation où trois livres sur quatre vendus au Canada viennent de l'extérieur du pays; quand 3 \$ sur 4 \$ provenant des revenus de films qui sont projetés dans nos salles de cinéma s'en vont ailleurs, ne restent pas ici au Canada, et que cela s'en va aux multinationales; quand plus de trois revues sur quatre que l'on vend. . .

[Traduction]

—dans des kiosques à journaux canadiens sont d'origine étrangère—

[Français]

Lorsque neuf rubans sur dix, neuf disques sur dix, de chansons, viennent de l'extérieur du Canada, je dois vous dire, monsieur le Président, chers collègues: Oui nous sommes occupés culturellement parlant.

[Traduction]

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de participer au débat sur la motion qu'a présentée mon parti et qui condamne le gouvernement pour son manque de transparence en n'informant pas complètement les Canadiens sur les principaux buts et objectifs de la conclusion d'un accord de libre-échange nord-américain.

Les questions touchant le commerce sont de la plus haute importance pour les Canadiens, dont les habitants de l'Ouest. L'existence de notre pays repose dans une large mesure sur sa capacité d'exporter. C'est ce qui dynamise l'économie d'une bonne partie du pays et fait vivre plusieurs milliers de nos concitoyens.

Pourtant, le commerce est un domaine de politique publique que les Canadiens auraient intérêt à mieux

connaître. Ce n'est pas que nous ignorons ses répercussions sur notre économie ou sur notre tissu social. Ce n'est pas que nous préférons laisser à nos représentants le soin de prendre des décisions dans ce domaine.

Les Canadiens ne connaissent pas suffisamment le commerce parce que c'est la volonté du gouvernement actuel. Il a déjà trompé bien des Canadiens au cours du débat sur l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et il veut récidiver avec l'accord de libre-échange nord-américain, ou l'ALENA.

Tous les députés savent bien qu'on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps. Cette fois-ci, le gouvernement ne réussira pas à tromper les Canadiens.

Il a rejeté les nombreuses demandes que nous lui avons faites pour qu'il informe la Chambre, au nom des 27 millions de Canadiens, des progrès réalisés dans les négociations de l'ALENA. Selon le gouvernement, la diffusion de ces renseignements nuirait au déroulement des pourparlers. C'est comme s'il disait aux Canadiens: «Faites-nous confiance. Nous savons ce qui est bon pour le Canada.»

Mon collègue d'Etobicoke-Nord a interrogé à maintes reprises le ministre du Commerce extérieur sur l'évolution du dossier. Il lui a demandé une copie de la proposition d'accord qui circule à l'heure actuelle, celle dont Ralph Nader a obtenu copie à Washington grâce à une fuite, comme vient de le dire ma collègue de Mont-Royal.

À l'instar de nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre, il a demandé au gouvernement de lui fournir des renseignements les plus généraux qui soient sur les progrès réalisés au Mexique sur le plan des droits de la personne, et Dieu sait, monsieur le Président, que le Mexique a des progrès à faire sur ce chapitre, tout comme dans le cas de la démocratie, des normes écologiques, de la santé et de la sécurité, etc.

Nous n'avons pas eu la moindre réponse. Il semble que le gouvernement attende que l'accord soit fin prêt à être adopté à toute vapeur à la Chambre pour tenir seulement un débat symbolique, comme c'est le cas pour une foule d'autres de ses projets de loi.

Mon collègue, le député d'Etobicoke-Nord, est quelqu'un de raisonnable. Il n'ose pas demander au gouvernement de divulguer des renseignements de peur de nuire au pouvoir de négociation de notre pays. C'est un ancien diplomate de calibre. Le député d'Etobicoke-Nord en connaît probablement davantage que le ministre qu'il a interrogé au sujet des complexités des négociations trilatérales. Il n'empêche que nos vis-à-vis lui disent des choses comme: «Ne vous en faites pas, nous vous informerons en temps et lieu au sujet de l'accord.»